

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 0//07/202/

Be



216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

N° D2024034

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2024

Convocation en date du 26 juin 2024, Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE

Nombre de membres			
En exercice	e Votants		
37	37		
Pour	26		
Contre	0		
Abstention	0		

Présents:

CA3B: Guy ANTOINET – Bernard BIENVENU - Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE - Mireille MORNAY – Thierry PALLEGOIX - Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET

CCPA: Hélène BROUSSE CCD: Gérard BRANCHY 3CM: Andrée RACCURT

CCMP: Josiane BOUVIER - Claude CHARTON

CCBS: Philippe PLENARD

RAPC: Frédéric MONGHAL - Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

CA3B: Patrick BAVOUX remplacé par Michel FONTAINE -

Benjamin RAQUIN remplacé par Serge GUERIN

Excusés ayant donnés procuration:

CCPA: Bernard GUERS pouvoir à Hélène BROUSSE

CCD: Audrey CHEVALLIER pouvoir à Yves CRISTIN - Jean

François JANNET pouvoir à Gérard BRANCHY

3CM: Philippe BELAIR pouvoir à Andrée RACCURT

CCMP: Christine FRANCOIS pouvoir à Claude CHARTON CCBS: Jean Jacques BESSON pouvoir à Philippe PLENARD

Excusés:

CA3B: Patrick BOUVARD

CCPA: Elisabeth LAROCHE - Vincent MANCUSO - Max ORSET

Frédéric TOSEL CCD : Sonia PERI

3CM: Jean Philippe FAVROT

Absents:

CCPA: Gilbert BOUCHON - André MOINGEON

HBA: Alain AUBOEUF CCV: Guy DUPUIT

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le



Monsieur Yves Cristin, Président, rend compte des décisions prises de la la compte des décisions prises de la compte délégations.

			COMMUNAUTE DE	
		Convention de mise à disposition d'un	COMMUNES DE LA	
		quai de transfert des déchets ménagers	COTIERE A	
29/05/2024	Convention	et assimilés	MONTLUEL	0,00
03/06/2024	Honoraires avocats	Convention cadre coopération	SENSEI	1 920,00
12/06/2024	Honoraires avocats	Expertise toiture Ovade	SENSEI	1 120,00
			DIMA	
17/06/2024	Convention de formation	Formation conduite engins – 3 agents	DINA	1 500,00
		Avenant n° 1 - 202200500 -		
		Prélèvement et analyses des effluents	NORMEC ABIOLAB	Ajout de
18/06/2024	Commande publique	aqueux		nouveaux prix

Le Comité syndical, Ouï l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

PREND acte du compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

RGANOM YVES CRISTIN Président

Le Président